



La gazette

albignolaise

N°7- ÉTÉ 2005

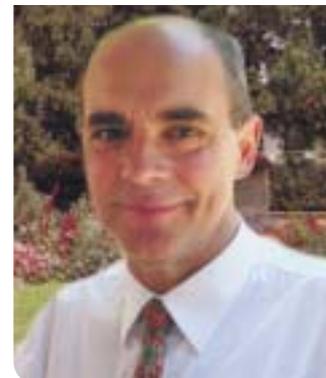
BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ALBIGNY SUR SAÔNE



“Dossier spécial :

Construire aujourd'hui l'Albigny de demain.....”

Albigny sur saône, aux multiples visages



Entre Saône et Monts d'Or, Albigny sur Saône s'étire tout en longueur. Constitué de plusieurs quartiers séparés par la route départementale et la voie de chemin de fer, notre commune, morcelée, offre de nombreux contrastes.



Jusqu' dans les années 80, Albigny sur Saône était surtout connue pour son centre hospitalier gériatrique. Plus tard, la proximité des Monts d'Or a attiré une nouvelle population. Albigny sur Saône s'est alors développée dans les hauteurs d'où l'on embrasse une belle vue sur la vallée de la Saône.

Aujourd'hui, le village regroupe, sur un territoire de petite taille, plusieurs secteurs qui ont chacun leur particularité.

- Le quartier ancien : Villevert au nord
- Le centre bourg où sont regroupés nos principaux espaces publics ainsi que les équipements communaux.

Dominé par le château médiéval et sa tour, il distille son charme de village.

- Les hauts d'Albigny avec une urbanisation récente.

- Et le quartier sud qui abrite de l'habitat, des activités disparates, mais aussi des friches industrielles.

Pour faire face à l'augmentation de notre population, nous nous sommes dotés de services adaptés : école, garderies, restaurant scolaire, bibliothèque, salle polyvalente ainsi que des équipements de loisirs et associatifs.

Notre village bénéficie de plusieurs commerces et d'un marché le samedi matin.

Une trentaine d'associations anime avec dynamisme la vie locale, proposant des activités dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs ou de l'humanitaire. Pour les amateurs de nature, Albigny dispose aussi d'un parcours de santé et acrobatique.

Le centre bourg de notre commune ne représente pas aujourd'hui, dans sa forme urbaine, un lieu de centralité ●

**Le Maire
Jean Paul COLIN**

L'extension du centre bourg



Compte tenu de la configuration de notre village qui est tout en longueur, nous allons aménager un centre bourg élargi qui ira de la mairie jusqu'à l'entrée sud de la commune.

Nous avons acquis, au centre du village, un terrain de 2 hectares qui appartenait au C.H.G. sur lequel nous allons développer un programme d'habitat mixte.

Notre objectif est bien sûr d'intégrer ce nouvel espace à la vie de notre village. Nous allons créer des cheminements piétons sûrs et agréables afin de faciliter les liaisons entre les pôles d'activité et d'animation de la commune. Nous voulons développer des espaces conviviaux, sécurisants et accessibles à tous, en préservant le parc de l'Accueil comme entrée de ville.

Le périmètre du projet : rue Germain/rue Etienne Richerand/les Carrières/rue Jean Chirat

L'ÉTAT DES LIEUX

- Un centre bourg historique avec des éléments patrimoniaux à révéler
- Une friche hospitalière importante bloquant le développement au Sud
- Des logements sociaux anciens et dégradés rue Jean Chirat et les Carrières.



L'idée est de restructurer l'habitat social. Ainsi, des logements neufs seront mis à disposition des habitants de notre commune, actuellement installés dans des bâtiments vétustes. Nous allons aussi construire des logements collectifs résidentiels permettant l'accession à la propriété.



Automne 2005... le CLMS sera livré aux démolisseurs



*Les beaux arbres
comme ce cèdre
seront préservés*

LE PROGRAMME

L'ensemble de l'étude d'aménagement s'est fait en concertation avec le Grand Lyon, l'O.P.A.C., le conseil municipal et la commission centre bourg spécialement mise en place (constituée d'Albignolais représentatifs de notre population).

Prochainement nous organiserons la réunion publique, promise depuis pas mal de temps, afin de vous présenter l'état d'avancement du projet et recueillir vos impressions.

1) Démolition du C.L.M.S.
Aujourd'hui l'entreprise a été

désignée par la commission d'appel d'offres de notre commune et les engins arriveront au début de l'automne de 2005.

2) Préservation des éléments remarquables

Après de longs débats et discussions, il s'avère souhaitable de conserver au moins un élément de ses bâtiments pour la mémoire de ce lieu et pour le patrimoine communal.

Nous allons donc préserver le cloître (ancienne cuisine) dont l'architecture représente une certaine valeur, ainsi que la topographie du terrain et les beaux arbres.

[INFOS >>

Vous souhaitez recevoir les infos ponctuelles de la commune sur votre téléphone portable ou votre ordinateur.

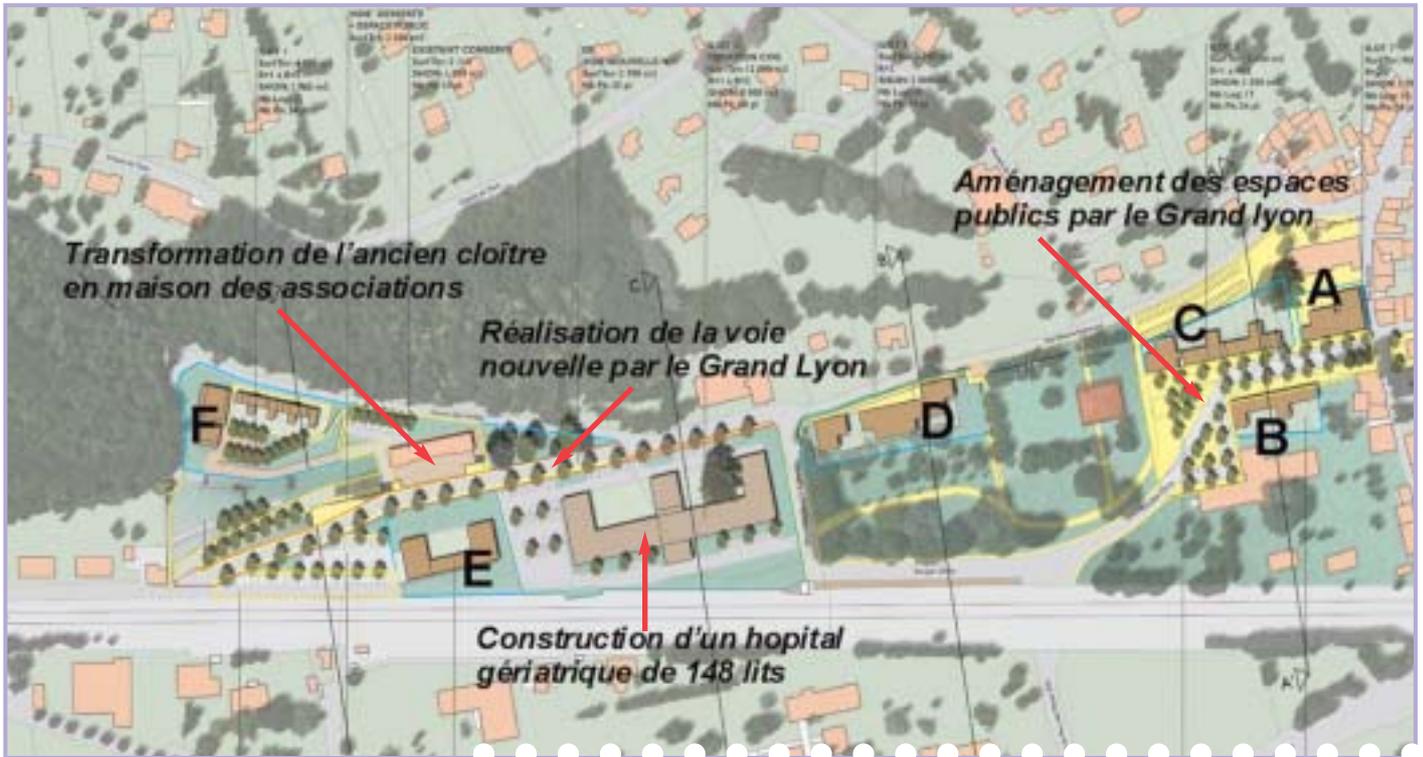
Rien de plus simple, communiquer à la mairie votre numéro de téléphone ou votre adresse mail.

Vous pouvez le faire par téléphone au secrétariat de la mairie : 04 78 91 31 38 ou par mail : gc@mairie-albignysursaone.fr



L'ancien cloître du CLMS sera préservé et mis à disposition des associations

Albigny... le projet d'urbanisation général



3) Le projet d'urbanisation général. Chronologie...

Après la démolition du C.L.M.S.,

- Le centre hospitalier construira un bâtiment afin de déplacer les 148 lits qui sont actuellement dans des préfabriqués mal équipés.
- Le Grand Lyon réalisera la voie nouvelle traversant le site. Cette voie prolongera la rue Etienne Richerand.
- Aménagement par le Grand Lyon des espaces publics, des voies de circulation et des cheminements mode doux.
- Transformation de l'ancien cloître en maison des associations d'Albigny sur Saône.

A NOTER : Le déplacement des locataires de l'O.P.A.C. vers des logements neufs se fera en pleine

- **E** : Construction par l'O.P.A.C. d'un immeuble de 24 logements en remplacement des deux "barrettes" rue Jean Chirat.
- **F** : Construction par un opérateur privé de logements collectifs et résidentiels ouvert à l'accession.
- **A et C** : Démolition des bâtiments rue Jean Chirat et construction d'un programme d'habitat mixte.

- Aménagement par le Grand Lyon des espaces publics et cheminements piétons.
- **B** : Création de commerces, complémentaires à ceux existants actuellement, et de quelques logements en accession à la propriété.
- **D** : Construction par l'O.P.A.C. d'un immeuble d'une trentaine de logements en remplacement des trois bâtiments anciens des "Carrières".

concertation avec les familles. Malgré une amélioration de la qualité de vie, nous serons très vigilants sur le fait que les loyers ne soient pas augmentés de façon importante. Les différentes constructions et aménagements réalisés pour la

restructuration de notre centre bourg s'intégreront dans une démarche liée au "**développement durable**" tant sur la construction des bâtiments (économie d'énergie et récupération des eaux etc.) que sur l'environnement et les déplacements.

Le projet du nouvel hôpital gériatrique



L'entrée principale



La façade Est

Le projet de la maison des associations



L'ancien cloître dans son état actuel représente une surface de plancher de près de 1200m² (sur 3 niveaux). Il sera réservé en grande partie aux associations de notre commune.

CONCLUSION

Les procédures et formalités administratives sont longues et fastidieuses ; il est donc sage de penser qu'il faudra environ une dizaine d'années avant de voir les travaux et aménagements terminés dans leur totalité.

Notre objectif est de voir cette opération trouver son propre équilibre financier, sans grever le budget communal.

Il faut rappeler que la presque totalité du foncier concerné appartient aux intervenants, à savoir : la commune, le Grand Lyon, le C. H. G., l'O.P.A.C. qui sont des organismes publics ou

parapublics.

Aujourd'hui la mise en œuvre de l'opération est commencée et c'est avec vous que ce projet évoluera, s'adaptera et éventuellement se modifiera.

Cependant, l'état d'esprit initial doit rester notre objectif ●

Tondeuses, satanées tondeuses (*)

Tous ceux qui habitent une maison avec jardin connaissent les délices de la tonte (fréquente cette année avec un printemps humide).

C'est ainsi, le plaisir d'une pelouse ou d'un gazon, est indissociable de la corvée de la tondeuse, des effluves d'essence et du "doux" bruit du moteur.

Mais ces activités champêtres ne doivent pas devenir un enfer pour le voisinage!

Et pour cela, des règles assez simples existent (depuis longtemps) : il est permis de tondre toute l'année, tous

les jours, mais, et c'est important, pas aux heures de repos du voisinage.

En respectant ces plages horaires, vous contribuez au bien être de tous, vous gardez de bonnes relations avec vos voisins, et vous évitez de vous mettre en infraction.

Et, ce n'est un secret pour personne, tout le monde ne respecte pas ces obligations.

Alors, merci d'y faire attention. Et gare aux récalcitrants ! ●

(*) *Outre les tondeuses, tous les engins à moteur thermique ou bruyants sont concernés.*

| Horaires pour engins bruyants | Matin | Après-midi |
|-------------------------------|------------------|------------------|
| Lundi | de 8h30 à 12h00 | de 14h30 à 19h30 |
| Mardi | de 8h30 à 12h00 | de 14h30 à 19h30 |
| Mercredi | de 8h30 à 12h00 | de 14h30 à 19h30 |
| Jeudi | de 8h30 à 12h00 | de 14h30 à 19h30 |
| Vendredi | de 8h30 à 12h00 | de 14h30 à 19h30 |
| Samedi | de 9h00 à 12h00 | de 15h00 à 19h00 |
| Dimanche | de 10h00 à 12h00 | INTERDIT |

MAISONS ET BALCONS FLEURIS

La municipalité vous fait une fleur

Voici revenu le temps des fleurs, et celui de notre concours municipal des maisons fleuries !

Vous pouvez concourir dans l'une des 3 catégories :

- maison avec jardin
- balcon ou fenêtre
- commerce, café, restaurant

Comme la valse, L'opération se déroule en quatre temps :

- 1) Inscrivez vous (gratuitement) en mairie avant le 10 juillet
- 2) Fleurissez, embellissez, bouturez...
- 3) Notre jury se rendra chez vous

vers le 10 juillet ou le 10 septembre (au choix des candidats) pour prendre des photos, évaluer et noter votre prestation.

4) En fin d'année : remise des récompenses (diplômes et bons d'achats pour les lauréats seront remis lors d'une cérémonie officielle à la salle des fresques de l'Accueil). Un objectif commun entre nous : offrir un cadre de vie plus radieux.

La commune se charge des espaces verts, bacs, jardinières et autres massifs. Vous complétez en fleurissant vos fenêtres, balcons et maison, pour le plaisir de tous.

[Informations >>

Éclairage parc Accueil

Après plusieurs années sans éclairage, le parc de l'Accueil va retrouver la lumière...

Fin juin / début juillet, des projecteurs tout neufs (semi enterrés) devraient être implantés au pied de certains arbres, pour redonner tout son lustre à ce magnifique parc. Des essais ont été effectués de nuit (fin mai) pour déterminer les meilleurs emplacements, et les types de projecteurs.

Le coût de cette nécessaire opération se monte à environ 26 000 euros, pris en charge par SIGERLY, auquel la commune est adhérente.

Pour mémoire, les précédents projecteurs avaient été détériorés (et volés pour certains). Cette fois ci, nous espérons qu'ils résisteront mieux aux intempérants, puisqu'ils seront en grande partie enterrés, et en principe conçus pour résister aux chocs...



Une seule contrainte : il faut que les fleurs et plantations soient visibles depuis la rue... Alors, allez y, lancez vous ! ●

[Affaires sociales >>

> PERMANENCES DE PROXIMITÉ

Les permanences de proximités sont tenues par des élus de la commission sociale qui sont à votre écoute. Elles sont en place depuis septembre 2004 dans le quartier Sud de la commune au local de l'association La Plaine de Vie (bâtiment 1, 16 avenue H.Barbusse)

Nous envisageons de mettre en sommeil son fonctionnement à partir du mois de septembre 2005, en effet très peu d'entre vous ont manifesté la nécessité de vouloir nous rencontrer.

Les personnes qui le souhaitent ont toujours la possibilité de rencontrer sur rendez-vous à la mairie l'adjoint en charge des affaires sociales.

> BILAN ACTION SOCIAL 1^{er} semestre 2005

Six familles de la commune ont été aidées à la demande des assistantes sociales et ont reçu des bons alimentaires.

Des tickets de bus ont été délivrés à deux jeunes afin de les aider dans leurs déplacements.

> PLAN CANICULE

Dans le cadre du Plan Canicule 2005, mis en place pour l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées de plus de 65 ans susceptibles d'avoir besoin des services sociaux et sanitaires ; nous vous proposons de vous faire inscrire en mairie d'Albigny sur Saône (04 78 91 31 39), sur un registre nominatif limité à la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence.

Opération Tranquillité vacances



La Gendarmerie de Neuville assure une surveillance ciblée de votre domicile et organise suivant vos besoins ses patrouilles en juillet et août. Renseignements sur simple appel téléphonique. Pensez à les prévenir à l'avance de vos départs et de vos retours.

Chaque année, la période estivale est propice à la commission de cambriolages, de vols de véhicules, de vols par ruse ou d'escroqueries de toute nature.

Le concours de la population est un élément déterminant dans la lutte contre la délinquance ou contre l'insécurité, car il permet d'optimiser l'action des militaires de la gendarmerie.

On constate trois grandes formes de vols dans les habitations :

- les vols (argent, bijoux, cartes bancaires etc...) perpétrés en l'absence des occupants souvent à la tombée ou au cours de la nuit ; avec effraction.
- les vols simples de sacs à mains, argent ou objets de valeur commis avec ou sans effraction mais en présence des occupants, aussi bien le jour que la nuit.
- les vols dits "home-jacking" perpétrés très discrètement au cours de la nuit avec ou sans effraction en présence des occupants endormis (sacs à mains, clés de voiture avec laquelle ils repartent)

Les vols de mobilier ou d'œuvres d'art sont le fait de connaisseur. Ils concernent surtout les châteaux et demeures bourgeoises.

Ce qu'il faut faire :

signaler systématiquement à la gendarmerie toute présence suspecte de personne ou de véhicule surtout si des individus que vous voyez vous sont inconnus. Nous vous invitons à relever les caractéristiques des véhicules aperçus (marque, type, couleur, immatriculation) et à les communiquer à la gendarmerie.

Les gendarmes luttent quotidiennement contre les voleurs, les escrocs et autres personnes malfaisantes mais avec votre concours, leur action pourra être encore plus performante.

N'hésitez pas à vous rendre à la brigade de votre domicile afin d'y demander des conseils personnels et surtout n'omettez pas de signaler tout fait qui vous paraît anormal car la sécurité est l'affaire de tous, donc ensemble luttons contre l'insécurité. ●

La lumière s'est éteinte



Après avoir brillé de mille feux, le pont de Neuville (on devrait dire Albigny-Neuville, puisqu'il est à 50 % sur notre commune) s'est éteint. Avant que tous ne sombrent dans la mélancolie, sachez que ce sont des raisons de sécurité qui ont conduit les techniciens à couper l'éclairage d'illumination. En effet, l'installation a subi des dégradations et des actes de vandalisme, et certaines parties

électriques n'étaient plus protégées. Le risque d'électrocution étant important, l'alimentation a été coupée. Le Conseil Général du Rhône (qui a initié et piloté cette mise en lumière) examine actuellement les mesures à prendre pour réparer, et surtout limiter les risques de nouvelles dégradations. Un certain temps devrait s'écouler avant que l'on puisse voir à nouveau briller ce pont... ●

Un marché convivial près de chez vous

Vous avez été nombreux à vouloir un marché au centre du village, à côté des commerces, de la Poste. Ceci a permis de créer un pôle commercial central avec un parking sur place.

Cela fait maintenant trois ans que tous les samedis, ses commerçants vous proposent des produits variés et de qualité. Malheureusement, depuis le début de l'année, ce marché connaît une baisse de fréquentation.

La Municipalité et les commerçants se sont réunis afin de réfléchir ensemble à l'avenir de ce petit marché. Son avenir est étroitement lié à celui des commerces de la place Verdun. En effet, il est important pour les clients d'avoir un maximum de service dans un même lieu.

Une urne va être mise en place au Tabac Presse des Monts d'Or

afin de recevoir vos critiques et suggestions. N'hésitez surtout pas à donner votre avis. **Chaque samedi, sur le marché vous trouvez :**

- Un boucher charcutier traiteur
- Un producteur de fruits et légumes,
- une productrice de fromages de chèvres et œufs
- Un éleveur de volailles de Bresse
- Un fleuriste

Plus ponctuellement, le marché accueille un stand du commerce équitable, un apiculteur, etc...

Un marché de proximité, au centre du village avec des commerçants accueillants et des produits de qualité. Que demander de mieux ?

C'est aussi un lieu de rencontre, très convivial qui permet de maintenir le lien social entre les habitants.

C'EST VOTRE MARCHÉ, CONTINUEZ A LE FAIRE VIVRE ! ●

[Samedi 3 septembre >>

Forum des associations, place Verdun de 10h à 13h
 venez nombreux rencontrer les associations de la commune et vous inscrire ou vous réinscrire dans différentes activités.

[Déchetteries >>

Depuis le 5 juin 2005, toutes les déchetteries du Grand Lyon sont ouvertes les dimanches matins de 9h00 à 12h00.
 Horaires d'été (avril à octobre)
 Du lundi au vendredi
 8h30-12h00 et 13h30-18h00
 Le samedi 8h30-18h30

Nouveau :

Le dimanche 9h00-12h00



Infos service : Enquête Ménages Déplacements 2005-2006

[Informations >>

L'AVENIR DE NOTRE BOULANGERIE

Bien sûr la survie du commerce local est étroitement liée avec la pérennité de la boulangerie.

Les bruits courent que notre boulanger s'arrête !... Bien sûr nous nous en sommes tout de suite inquiétés... Et bien que la mairie ne puisse pas intervenir directement, respectant le domaine privé de la démarche, nous restons cependant très vigilants.

En effet, le pain et la petite épicerie courante, restent un élément indispensable à la vie de la commune au quotidien. Nous avons donc rencontré à plusieurs reprises les commerçants concernés afin de trouver une solution pour sauver le commerce local.

Depuis le 13 juin et jusqu'à l'été, les repérages de l'Enquête Déplacements 2005-2006 ont lieu dans notre commune.

ET VOUS, COMMENT VOUS DEPLACEZ-VOUS ?

En 2005-2006, une Enquête Ménages Déplacements va recenser les pratiques de déplacements de 25 000 personnes dans votre région.

De juin à septembre, pendant la **phase de repérage**, une vingtaine d'agents vont vérifier, sur le terrain, les adresses des ménages sélectionnés.

ENQUETE MENAGES DEPLACEMENTS
 Vos déplacements de demain se préparent aujourd'hui



Vous verrez donc peut-être des agents enquêteurs vérifier les adresses des futurs enquêtés dans les rues et les immeubles de la ville. Ils sont porteurs d'une carte professionnelle et d'une attestation que vous pouvez leur demander à tout moment. Ce travail est indispensable pour garantir le bon déroulement des interviews, qui commenceront en novembre. Les résultats de l'enquête permettront de savoir comment vous vous déplacez

et de disposer d'une photographie des déplacements actuels de l'ensemble de la population dans notre secteur pour mieux préparer ceux de demain. En septembre, les 23 000 ménages sélectionnés seront informés par courrier. À suivre...

Pour plus d'informations :
contactez la mairie ou le SYTRAL (Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise, chargé d'organiser l'enquête. (S. ANTOINA : 04 72 12 58 14) ●



Vacances : ALBIJEUNES



Le local accueille les jeunes de 11 à 18 ans, les vendredis et samedis après-midi en période scolaire, à leur disposition un baby foot, des jeux de société et des activités ponctuelles. Pendant les petites vacances : le local est ouvert la première semaine des vacances de 14h à 18h (Pour tous renseignements 04 37 92 03 79 ou 06 19 30 63 89)

Pendant les grandes vacances :

Du 4 au 8 juillet 2005 : de 14h à 18h

| | Lundi 4/07 | Mardi 5/07 | Mer. 6/07 | Jeudi 7/07 | Vend. 8/07 |
|-----------|------------|------------|------------|------------|-------------------|
| 14h à 18h | Déco local | Déco local | Déco local | Déco local | Accro branches 9€ |

Du 18 au 22 juillet 2005 : de 14h à 18h

| | Lundi 18/07 | Mardi 19/07 | Mercredi 20/07 | Jeudi 21/07 | Vendredi 22/07 |
|-----------|-----------------|-------------------|------------------|--------------------|----------------|
| 14h à 18h | Jeux de société | Tournoi Baby foot | Jeux d'extérieur | Journée Nautile 7€ | Pétéca |

Et du 29 Août au 3 septembre : le local est ouvert de 14h à 18h, jeux de société, baby foot, dessin... à disposition pour les jeunes

A venir :

● **Vendredi 8 juillet** : parc acrobatique forestier (11-18 ans, 10 jeunes minimum) : 9€

● **Jeudi 21 juillet** : Journée à Villefranche sur Saône (Le Nautile + découverte de la ville) : 7€ (11-18 ans, 10 jeunes minimum)

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et découvrir le local 17 rue Germain

(à côté du lavoir)

Nous serons présent lors du forum des associations le samedi 3 septembre avec notre programme pour l'année scolaire 2005/2006.

Nous participerons également aux Etals d'automne.

Adhésion à l'association :

5€ valable un an : donne droit à l'accès au local et à des réductions sur nos programmes d'activités.

Renseignements :

04 37 92 03 79 (Amandine) ou 06 19 30 63 89 ●

[Vie pratique >>

Pensez à vérifier votre compteur d'eau.

C'est important, car il n'y a plus qu'un seul relevé par an.

Et si votre installation avait une fuite, la facture risquerait d'être salée !

Si vous remarquez une consommation anormale, faites vérifier votre installation par un plombier, avant qu'il ne soit trop tard...

CONSEIL : ce contrôle est à renouveler deux ou trois fois par an, par précaution....



Vendredi 8 juillet : parc acrobatique forestier (11-18 ans, 10 jeunes minimum) : 9€

www.mairie-albignysursaone.fr
 du nouveau sur le site de notre commune



Le site internet de la commune vient d'être relooké. Il se présente maintenant avec un fond blanc, ce qui permet une meilleure visibilité de l'ensemble.

Les bandeaux de couleur jaune ont disparu au profit de nouveaux plus discrets mais tout aussi efficace.

La présentation générale reste la même de manière à ce que les utilisateurs ne perdent pas leurs repères.

La rubrique vidéo qui a vu le jour en février 2005 s'enrichit au fur et à mesure des différentes manifestations de la commune.

Autre nouveauté, la rubrique service public dans laquelle vous trouver des renseignements et des réponses sur les droits et démarches administratives (papiers, logement,

famille, associations, fisc etc...) N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter (petite lettre d'information), l'abonnement est gratuit et vous êtes averti par courriel des nouveautés du site, des manifestations à venir, des derniers articles parus etc...

Vous choisissez les rubriques qui vous intéressent.

Retrouvez toute l'activité de la commune sur ce site et tenez vous informé des travaux, des projets.

Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel auquel nous répondrons à gc@mairie-albignysursaone.fr.

[Informations >>>

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Les élus de la commission municipale "Cadre de Vie" visitent tour à tour les différents quartiers de la commune. Dernières visites effectuées : "Villevert" en mai, et "Les Carrières" en avril.

Tous les quartiers seront visités successivement. Un courrier sera déposé dans les boîtes aux lettres des habitants quelques jours avant la visite, pour leur permettre de rencontrer sur place et de discuter avec les élus.

Ceci permet à chacun de faire remonter les petits problèmes et de trouver des solutions au cas par cas...

Si vous souhaitez nous faire part de soucis dans votre quartier, n'hésitez pas à nous en faire part (visite en mairie, par téléphone: 04 78 91 31 38, par courrier postal ou électronique mb@mairie-albignysursaone.fr)

La gazette

albignolaise

Directeur de la publication Jean Paul Colin
Rédacteur en Chef Gilbert Convard
Comité de Rédaction Roselyne Petrel, Michel Balais, Bernard Monnet
Crédit photos Mairie d'Albigny-sur-Saône sauf mention spéciale
Conception & Impression Pagina communication